



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômés en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix*Marseille Université

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques alliant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Des compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*
- | *Des formations innovantes et créatives*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Organisation de conférences et de colloques à destination des étudiants et des professionnels*
- | *Recrutement de conférenciers de réputation internationale*
- | *Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures*
- | *Aide au financement de stages étudiants*

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
à la faculté de droit et de science politique
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 27 mai au 4 octobre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Code UAI :

0132133Y

**3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté de droit et de science politique
est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation
particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations
éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :**
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

La faculté de droit et de science politique

Héritière de plus 600 ans d'histoire, la faculté de droit et de science politique, composante d'Aix-Marseille Université, accueille près de 11 000 étudiants, répartis sur trois sites : Aix-en-Provence, Marseille et Arles. C'est un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Son excellence dans les domaines de l'enseignement comme de la recherche en fait une faculté reconnue non seulement en France mais aussi à l'échelle européenne et internationale.

Elle est la faculté de droit offrant le plus grand nombre de formations en alternance dans le domaine juridique en Licence et en Master.

Elle participe activement à l'attractivité du territoire et à la formation des collaborateurs actuels ou en devenir des entreprises. Elle offre, en effet, un panel complet de formations à caractère professionnel couvrant toutes les branches du droit et tous les secteurs d'activités des entreprises (droit des affaires, droit du travail, contrats, banque, assurance, finance, comptabilité, fiscalité, commerce international, consommation et distribution, concurrence, ingénierie des sociétés, propriétés intellectuelles, médias et nouvelles technologies, transports et logistique, énergies, sport, urbanisme, constructions, immobilier, environnement, sécurité et qualité de l'entreprise, santé, etc.).

Le fonctionnement de ces formations représente un coût considérable. Le soutien des entreprises est ainsi indispensable au maintien de l'excellence de nos formations et représente un des leviers de nos capacités d'innovation et d'adaptation aux besoins du monde socio-économique et aux métiers de demain.

La taxe d'apprentissage sert justement à financer les formations à caractère professionnel en France. En choisissant d'affecter tout ou partie de votre taxe d'apprentissage aux formations de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université, vous l'aidez à améliorer la qualité de ses formations et leur adéquation avec le monde de l'entreprise.

« 1 euro investi dans l'enseignement supérieur c'est 4 euros de retombées pour l'économie du territoire ».

La faculté en chiffres

11 000 étudiants

122 personnels administratifs

279 enseignants

800 intervenants extérieurs

3 sites d'enseignement



Siège de la faculté : 3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence

Contact : Christine Lion - Chargée de taxe d'apprentissage - fdsp-ta@univ-amu.fr : +33 (0)4 13 94 99 38